



« **Demain... les IME, IEM, IEAP** »
au carrefour des compétences complémentaires pour des
réponses personnalisées sur un territoire.

Angers 22 et 23 mars 2007

2^{èmes} journées interrégionales de formation des personnels
des IME, IEM et IEAP

Qu'est-ce qui fait institution ? ou comment conjuguer les différents registres (pédagogique, éducatif, thérapeutique), pour rendre l'institution thérapeutique ?

Gérard Le Bourvellec, psychologue et psychanalyste. Directeur de l'IME "Ange Guépin" à Pontivy (56). Maître de conférence associé à l'université de Nantes.

PLAN

1. Nos établissements à la croisée des chemins
2. L'institution. Quelques contours
3. L'école ou l'établissement spécialisé et la famille : 2 formes d'institutions
4. L'institution : du Un au collectif et retour
5. L'institution et le traumatisme
6. L'institution, abri et rencontre
7. L'institution : du thérapeutique au lien social
8. Pour conclure...

1 – Nos établissements à la croisée des chemins

Pendant des décennies, nos établissements étaient mus par des idéaux altruistes, préoccupés de pédagogie, d'éducation et de clinique, selon des convictions et des modèles tenant du charismatique, du communautarisme confessionnel, du volontarisme militant ou de courants de pensées dogmatiques.

Là où tout fut à peu près possible, les professionnels ont cependant tenté de maintenir le cap d'une éthique, nous dit Jean-René Loubat (in «Le travail social à l'épreuve du management», les Cahiers de l'Actif, n° 314-317), de faire émerger des pratiques constituées et de jeter les bases du professionnalisme d'aujourd'hui.

Nos secteurs d'activité se trouvent pris tout à la fois entre le désir de préserver une identité et une culture propres (ne serait-ce que par référence à la notion de service public et au caractère éminemment humain de leurs services) et la nécessité d'adopter un mode de fonctionnement plus proche de celui des autres entreprises de service (p. 136).

Ces établissements "se trouvent à la croisée des chemins, à l'aube d'une ère nouvelle"... "En effet, les immenses changements qui se profilent vont solliciter très concrètement leurs capacités à se donner les moyens ad hoc pour négocier le virage du 3^{ème} millénaire.

De plus, l'environnement est en train de précipiter le mouvement en posant des problématiques insurmontables à l'ancien régime : usure des personnels, obsolescence des métiers et des fonctions, nouveaux besoins et nouvelles populations, contractualisation, démarche qualité, exigences accrues en matière de gestion, de communication et de services... Nos établissements ne peuvent plus se contenter de vivre leur fonctionnement, il leur faut désormais le penser (p. 137).

Pour penser nos institutions, il nous faut revenir sur ce que sont les institutions, en droit, leurs fonctions et leurs missions, et la place du sujet dans sa particularité au sein de ces institutions.

2 – L'institution. Quelques contours.

Venu du droit romain, le terme «institution» signifiait originellement la science des dispositions juridiques et ces dispositions elles-mêmes. Cette confusion demeure jusqu'au 18^{ème} siècle. Ce sont les bouleversements ouverts dans le monde par l'expansion européenne, par la Révolution Française et par l'avènement du régime industriel, qui transforment la perception du phénomène institutionnel.

J.J. Rousseau («Le contrat social», 1762) et Condorcet («Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain», 1793) ont renouvelé la problématique des institutions : un grand vide est ouvert, que rempliront les interprétations venues de la science sociale, puissamment stimulée au 19^{ème} siècle (de l'ethnologie à la sociologie) par le positivisme.

Alors, le droit, la linguistique, l'histoire, l'anthropologie s'attachent à détecter les systèmes de contraintes qu'engendrent les divers types d'organisation sociale.

Cependant, même avec la recherche des correspondances entre les acquis scientifiques (depuis Auguste Comte et Cournot) qui permettent de tirer des conclusions plausibles de la comparaison des institutions les plus variées, les grandes questions autour desquelles gravitaient la doctrine juridique ou la philosophie politique depuis l'Antiquité demeurent d'actualité, puisque les institutions ont un but unique : soumettre.

Aussi, les relations de pouvoir, sous leurs principales manifestations (politique, économique, religieuse) demeurent-elles au cœur de toute analyse institutionnelle.

Les problèmes fondamentaux de l'institution peuvent encore aujourd'hui se résumer dans cette interrogation : comment les humains sont-ils domestiqués ?

Chaque système national, par exemple, utilise des techniques particulières d'assujettissement (ainsi, le centralisme à la française) et procure en même temps aux individus des moyens d'auto-défense qui définissent les libertés. Les systèmes religieux modulent différemment leurs institutions, selon le rôle accordé aux procédures d'autorité et aux conduites d'indépendance.

Dans cette perspective, toutes les tentatives réussies ou non , de rupture (hérésies, révolutions, contre-idéologies) trouvent une place dans l'étude du phénomène institutionnel.

Et l'histoire vient au secours de la sociologie pour montrer que, par essence, l'institution touche au conflit humain.

En ce domaine, la psychanalyse est éclairante. Tout au long de son œuvre, Freud ressentit la nécessité de faire des incursions dans le domaine des contraintes sociales, archaïques ou modernes, qui constituent en elles-mêmes des systèmes clos dépendant de traditions, et qui pèsent lourdement sur le développement psychique de chaque individu (ou pour dire autrement, sur la structuration du sujet dans son rapport à l'Autre).

Une notion telle que le surmoi de la culture (Kulturüberich) devient ici un concept opératoire particulièrement utile, car il unifie les divers éléments fondant la légitimité et dictant la soumission aux normes du bien, du bonheur dans une société donnée.

Toute organisation produit ainsi, en vue de la normalisation des individus, un discours canonique (que refusent les déviants du système), qui stipule des modèles de conduite.

Au fond, une religion, une organisation politique d'envergure fonctionne à la manière des systèmes institutionnels que la psychanalyse étudie dans l'étude des névroses.

Les différentes espèces d'institutions prodiguent, à travers les discours typiques qu'elles fabriquent, les représentations symboliques d'un symbole initial, et construisent un ordre moral assumant la charge de canaliser et de récupérer à son profit la culpabilité.

L'institution reflète la communauté humaine toute entière.

Les institutions dans lesquelles nous travaillons sont de même nature que la civilisation, et donc de même nature que son malaise. Et ce malaise que nous éprouvons tous à des moments différents et dans des contextes différents, ne sont pas d'une autre nature que les satisfactions ou le malaise inhérent à tout groupe.

Au-delà du fait que, travaillant dans des institutions, et que nous sommes liés à celles-ci parce que nous y gagnons notre vie, nous sommes attachés à ce travail parce qu'ils nous confronte au collectif humain et que nous expérimentons les vicissitudes du lien social. Nous pouvons y éprouver le pire, mais aussi ce qui peut le tempérer. Nous y partageons des moments d'inhumanité, mais aussi d'humanité.

Dans l'institution, pour celui qui s'y implique, il y a la possibilité d'examiner de façon singulière son insertion dans la communauté humaine, en proposant de s'extraire du collectif par l'artifice d'un lien en retrait du monde et de ses passions. Nous concevons les institutions comme des espaces imaginaires de transition entre un monde extérieur traumatique et des sujets fragiles. Nous savons que la ségrégation est aujourd'hui le mode privilégié, et semble-t-il, rentable du traitement du malaise, y compris dans l'institution. Nous mesurons, qu'à la déontologie de l'institution dont l'enjeu est essentiellement normatif, l'éthique vient faire contrepoint en tant qu'elle vise à faire advenir le plus particulier du sujet, c'est-à-dire son désir de ses constructions propres.

3 – L'école ou l'établissement spécialisé et la famille moderne : 2 formes d'institutions...

Les multiples configurations familiales d'aujourd'hui ont en commun un sentiment moderne de la famille, dont une des particularités est d'accorder une place majeure à l'enfant.

Aujourd'hui, cette diversité des configurations familiales est un fait de notre société. Une mère, voire un père célibataire, qui élève seul ses enfants, une famille d'émigrés en mal d'intégration sociale, un couple qui fait appel à la médiation de la science ou à la juridiction de l'adoption pour avoir des enfants, sont des phénomènes qui tendent à se banaliser.

Face à cette multiplicité des figures familiales, comment nous repérer et orienter notre travail ?

Pour Philippe Ariès (『L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime』. Paris, Seuil, 1975), notre modèle de famille conjugale alterne régulièrement dans l'histoire avec un modèle de famille élargie, dans lequel le lignage étend sa solidarité à tous les descendants d'un même ancêtre. Ce dernier modèle, où prime la solidarité des liens de sang et l'indivision du patrimoine familial, est avant tout un marqueur social. Il répond en général à l'insécurité d'un Etat faible.

En revanche, la famille conjugale moderne centrée sur la gestion de la maison individuelle, répond aux exigences d'intimité et de vie sentimentale des parents et des enfants.

Ce modèle se rencontre davantage dans un Etat fort ayant consolidé son autorité.

Cette alternance marque le passage d'un modèle familial où le mariage a pour fonction la régulation des alliances et des biens à un modèle où les liens entre les partenaires vont se fonder, surtout à partir du 17^{ème} siècle, sur l'amour-passion. Ainsi la réalisation affective individuelle va devenir une exigence incontournable du modèle familial moderne.

Deuxième point, la place centrale que la famille moderne accorde progressivement à l'enfant et à son éducation à partir du 16^{ème} siècle, fait apparaître un sentiment nouveau que P. Ariès appelle le 『sentiment moderne de la famille』.

C'est avant tout pour lutter contre le modèle médiéval de régulation social qui acceptait 『le rapprochement baroque des conditions les plus écartées』, que des moralistes et réformateurs issus de la classe moyenne montante du 16^{ème} siècle, vont faire naître les notions d'enfant, d'école et de famille moderne.

Cette famille va progressivement se démarquer pour s'établir dans de nouveaux quartiers, dans des appartements réservés à l'intimité, et protégés du contact avec les classes populaires. C'est dans ce contexte, et en dépit de fortes résistances aux 2 extrémités de l'échelle sociale, à savoir dans la haute noblesse et dans le petit peuple, que l'école va se substituer progressivement à l'apprentissage traditionnel et à la débrouillardise de la rue. De cette école, les adultes sont exclus, et la discipline qui s'y installe vise au perfectionnement moral des enfants. Mais P. Ariès fait remarquer que cette discipline exercée sur l'enfant traduit à son égard 『un autre sentiment que l'ancienne indifférence : un amour obsédant qui devait dominer la société à partir du 18^{ème} siècle』. Ainsi aux murs de l'école vont se joindre les murs de la vie privée. C'est dans ces murs qu'un puissant mouvement de reconnaissance du statut, puis des droits de l'enfant se font jour : par exemple, la scolarité obligatoire protégera l'enfant de sa mise au travail abusive dès la fin du 19^{ème} siècle en France.

Or, aujourd'hui, l'école et la famille se plaignent : d'un côté les maîtres disent qu'ils ne sont plus écoutés, et l'idéal républicain dont ils sont porteurs est souvent mis à mal, et de l'autre, les parents déplorent qu'il n'y a plus d'enfant. En effet, les pères semblent de moins en moins obéis et de plus en plus voués à se taire : quant aux enfants, ils tendent à faire valoir, comme leurs parents, la revendication impérieuse à jouir de tout immédiatement.

Ainsi, si le sujet de l'ancienne société était aliéné à l'esprit et aux règles du lignage, le sujet moderne s'en affranchit aujourd'hui en mettant en avant ses droits à la reconnaissance de sa singularité. En retour, ce sujet moderne est en train de se faire happer tant par les sirènes de l'avoir et de la consommation, que par les promesses toujours plus alléchantes de la science qui lui laisse espérer un usage sans limites d'une jouissance dégagée de l'acquiescement de la dette symbolique.

Alors, qu'elle est la fonction de la famille ? Lacan y répond dans « Les complexes familiaux » de 1938 : « opérer pour le petit d'homme la médiation entre le petit groupe où il est né et qui satisfait à ses premiers besoins, et la société. Cette médiation est en fait une civilisation, une opération qui consiste à réfréner la jouissance et à lui donner des circuits recevables pour l'exprimer ».

Le père n'est pas tout, n'est pas le seul modèle qu'un enfant puisse imiter. En ce sens, l'école est un modèle en tant que support des valeurs de la société, lesquelles intègrent et dépassent celle du cadre restreint de la famille.

Certes, il semble bien que cette fonction batte de l'aile. La famille et le père ont de plus en plus de mal à assurer pour leurs enfants les identifications premières, et l'école à permettre les identifications secondes. Alors, est-ce à dire que l'histoire est entendue et que la famille, le père et l'école vont s'auto-détruire de manière imminente ?

Nous savons que la clinique nous réserve bien des surprises. Elle nous montre souvent l'effort pathétique de certains enfants pour s'appuyer sur le père, même défaillant, dans ce qui constitue la dynamique de leur construction subjective.

« Il n'y a pas d'enfant sans institution » (Cf. Eric Laurent « Institution du fantasme, fantasmes de l'institution ». Feuilletts du Courtil n° 4, avril 1992).

En regard des complexités familiales d'aujourd'hui, les institutions qui viennent en place des familles peuvent, elles aussi, avoir des structures extrêmement variées, et venir, chacune à leur façon, à faire suppléance à un aspect des fonctions de la famille. Ainsi, il n'y a de sujet sans Autre qui va l'accueillir. « Même si un enfant est laissé à l'abandon, il y a l'institution de la rue qui lui fait accueil dans les pays où il n'y a pas de systèmes d'assistance. Il n'y a pas d'enfant tout seul, il va avec une institution, c'est la famille ou ce qui vient à la place, la bande, la rue, la loi de la jungle ». E. Laurent.

4 – L'institution : du Un au collectif et retour

Ce que les parents attendent de l'institution et aujourd'hui exigent (en s'appuyant sur les dernières lois), c'est qu'elle sache y faire à l'endroit de leur échec avec leur enfant. Cette attente ou cette revendication place l'institution en position d'idéal, qu'on la prenne pour une « super famille ». Mais la perspective est toute autre : s'il n'y a pas d'enfants sans institution, nous pouvons lever l'opposition famille/institution en examinant toute institution, la famille y compris, comme un outil au service d'un programme qui la transcende, qui la traverse de part en part, qui la détermine : le programme de la civilisation, c'est-à-dire ce qui permet de passer du un au collectif. La civilisation vient répondre à une double menace, d'une part en assurant la protection de l'homme contre la nature, d'autre part, en établissant la réglementation des relations des hommes entre eux.

Un autre constat nous indique que l'homme échoue le plus souvent dans sa quête du bonheur, et il n'est pas sûr qu'il fasse tout pour être heureux. De plus, la liberté individuelle n'est compatible à l'appartenance à la communauté que par le sacrifice de ses impulsions. Le programme de la civilisation est alors le passage du un au collectif, tandis que pour le sujet, il s'agit du passage du collectif au Un. La perspective de tout travail en institution, c'est d'instaurer partout la particularité contre l'idéal. Mais, malgré les apparences, ce mouvement qui va du un au collectif et retour n'est pas symétrique. S'il y avait symétrie, ce serait un retour à la pulsion, c'est-à-dire prônant les bienfaits d'une éducation permissive, où tout est permis. Puisque le bonheur pour tous exclut le bonheur de chacun, le programme de la civilisation reste encore le mal nécessaire pour produire un apaisement, avec son effet de malaise pour le sujet.

5 – L'institution et le traumatisme.

(en référence aux nombreux travaux de la revue « Feuilletts du Courtil »)

Quelle est la visée de l'institution, sinon celle de réparation, et réparation implique le traumatisme, de quelque nature qu'il soit. Essayons alors de croiser la question de l'institution avec celle du traumatisme.

En effet, la conception que l'on a du traumatisme oriente de manière radicale le travail dans les institutions. Plus précisément, toute institution à visée thérapeutique ou sociale, se réfère à une conception de ce qui a été traumatisant pour les sujets dont elle a à s'occuper, que ce soit de manière explicite ou non. Il s'agit en effet de réparer, de restaurer quelque chose qu'on suppose avoir manqué dans la réalité. C'est du moins ce qu'on imagine.

Cela donne, en général, un fonctionnement institutionnel cadré par le mythe winnicotien ou la mère suffisamment bonne, avec un côté maternel ou maternant. Il y a, par ailleurs, des institutions qui ont affaire à la loi, autour de l'appareil judiciaire. Celles-ci se réfèrent plutôt à un fonctionnement de type paternel sur le mode autoritaire. L'aspect respect de la discipline y est, en général, plus présent.

Entre ces deux types d'institutions (avec un idéal qui renvoie à l'idéal maternel ou maternel), il y a des combinaisons possibles. D'autres institutions s'inscrivent sous l'idéal du refus d'idéal, contre l'aliénation à un idéal. Ce sont les institutions de type communautaire. Ces institutions avaient l'inconvénient qu'on ne savait plus très bien qui y faisait quoi, ni qui était responsable de quoi.

L'ennui avec l'idéal, c'est qu'on est toujours en défaut par rapport à lui. C'est la définition même de l'idéal. Derrière l'idéal, l'on trouve une référence à l'éthique du bien. Les institutions veulent le bien du sujet, et cela est lourd de conséquences, à plusieurs niveaux. D'abord, cela peut permettre de faire les choses les plus horribles au nom du bien, d'une idée que l'on croit être juste. Ensuite, c'est celle de décider pour l'autre ce qui est bien et ce qui ne l'est pas. Cela conduit à poser un jugement de valeur sur ce qui a amené le sujet à rentrer dans le circuit institutionnel, sur les causes de sa marginalisation (des échecs scolaires aux troubles psychiques graves). Si l'on veut le bien du sujet, on suppose par là-même savoir ce qui pour lui était mal, ce qui l'a conduit à présenter tel symptôme. C'est-à-dire que l'on détermine pour lui ce qui a pu faire traumatisme.

Et en général, c'est du côté de l'histoire familiale que l'on va chercher. C'est ce que l'on lit dans les journaux à propos des comptes rendus de procès : telle conduite, tel acte est impliqué par l'enfance malheureuse du sujet. Ce qui veut tout dire et rien dire évidemment. On voit cela aussi dans les institutions, lorsqu'on essaye d'expliquer tel état psychique d'un enfant par le comportement de ses parents ou par tel événement qu'il a rencontré dans sa vie, et que l'on suppose traumatique. Ce n'est pas que ce genre d'explication soit totalement fausse. Bien sûr, qu'il y a influence de la constellation familiale sur l'enfant, ainsi que des événements de son histoire. La question est de savoir comment, c'est-à-dire quelle est la nature du lien de causalité que l'on peut établir entre un événement extérieur au sujet, cet événement fut-il dramatique, et la métabolisation qu'il va en faire ? Et que d'autre part, il y a lieu de distinguer ce qui a une incidence structurale pour un sujet, d'événements rencontrés qui se révéleront par la suite être sans impact sur la structure psychique. C'est là toute la question du traumatisme.

Ce qu'on imagine le plus souvent, c'est qu'un événement précis de la réalité, un événement catastrophique en général, recèle un poids traumatique déterminant dans l'évolution d'un sujet : ceci par un processus de causalité directe et linéaire qui lie cet événement à l'effet traumatique supposé produit.

Ce que la clinique en institution nous enseigne, c'est que n'importe quel événement, fut-il anodin, peut faire office d'événement traumatique, c'est-à-dire être chargé d'un poids particulier. De plus, cet événement n'a pas de valeur causale simple. Cet événement n'a de valeur que dans la mesure où il vient masquer un impossible à dire, un impossible à se représenter, ce qui pour un sujet est inaccessible à la représentation, ce qui lui est étranger. C'est en cela que la remémoration biographique rencontre comme limite cet impossible à dire. Le trauma, c'est la limite où le sens s'épuise dans une espèce de "je ne sais rien en dire de plus".

La question du traumatisme vient répondre, en institution, à une volonté de savoir, de savoir ce qui est la cause de cette souffrance. D'où l'aspect de fascination qu'inspire l'horreur. Les événements les plus horribles fascinent. Les médias ont bien compris cet apparent paradoxe de la fascination de l'insupportable.

Cette quête de savoir du traumatisme originel qui donnerait un sens à la vie du sujet, un contemporain de Freud, Otto Rank, l'a abordé de manière quasi scientifique dans son livre "Le traumatisme de la naissance". Sa thèse était la suivante : c'est que tout ce qui se révèle traumatique pour un sujet n'est que la répétition d'un traumatisme originel qui est celui de la naissance. Que cherchait-il à trouver à travers une telle démarche ? Il cherchait le refoulement dernier, le refoulement originel. Et il pensait que ce refoulement dernier avait un contenu déterminé qui était le traumatisme de la naissance. Or, qu'a montré Freud ? C'est précisément que le refoulement dernier n'a pas de contenu, qu'il n'y a pas de mot de la fin, d'explication ultime, que le sens et la vérité sont toujours à trouver à l'infini, que le traumatisme de la naissance qui postule comme traumatisante la séparation de l'enfant d'avec sa mère, est une erreur. Car l'objet maternel n'est pas constitué au moment de la naissance. Il se constitue par le défaut de satisfaction que va rencontrer le besoin. L'objet maternel se constitue dans la mesure où la mère se révèle manquante, désirante, c'est-à-dire quelle désire aussi ailleurs.

C'est à ce point que vient répondre l'élaboration du fantasme. Parce qu'il n'y a pas de sens ultime, le sujet construit son fantasme (comme scénario imaginaire) pour parer à l'angoisse. Le fantasme fait tampon au manque et a pour fonction de soutenir le désir qui en résulte. Et c'est ce fantasme qui présidera alors à la destinée du sujet, plus que le traumatisme.

On pourrait dire que le traumatisme est l'alibi de l'institution (comme l'alibi du névrosé qui s'en plaint constamment). C'est au fond ce qui entretient l'institution, ce dont elle se supporte, ce qui la nourrit.

Mais dans l'institution, il ne s'agit pas de savoir sur qui on va rejeter la faute, quel traumatisme on va invoquer pour tenter d'en atténuer les effets par un travail de réparation. Il s'agit plutôt d'être en position de manque pour causer le désir, soit accepter de nous laisser enseigner par l'autre plutôt que de lui imposer notre interprétation des mauvaises rencontres qu'il a faites.

6 – L'institution : abri et rencontre

Pour évoquer la question de l'espace de la singularité dans une institution médico-sociale, il va falloir prendre en compte la particularité de chaque sujet, sachant que cette prise en compte ne s'accorde pas forcément avec les objectifs de cette institution, qui elle-même doit s'accorder avec les orientations données par les différentes lois du 2 janvier 2002 et du 11 février 2005.

L'usager devient le sujet des politiques qui le concerne et devrait (selon la loi) savoir mieux que tous les professionnels, ce qui est bon pour lui, car l'usager, ou toute personne est d'abord, ce que cette loi affirme, avant tout un citoyen responsable au centre de tous les dispositifs.

Il doit être concerné, associé et accepter toutes les décisions qui le concerne, indépendamment de sa minorité ou de son incapacité au sens juridique du terme. Il doit également avoir accès à tous les dossiers, à toutes les informations.

C'est une révolution paradoxale, car ce citoyen reste, du fait de la loi, un citoyen qualifié, un citoyen de droit, d'un droit à, alors même que cette loi s'adresse à un handicapé... de toute façon un citoyen vulnérable.

Dans le débat actuel, la question est de savoir de quel point de vue peut être définie le sujet de droit relativement au problème du handicap, de l'exclusion sociale... La conception selon laquelle l'Etat aurait une dette par rapport au handicapé, à l'exclus implique qu'il existe un sujet de droit. Si l'Etat est en mesure de donner quelque chose, c'est parce que le sujet est considéré comme ayant droit à. Et la question sous-jacente est celle de savoir dans quelle mesure il doit être exigé de celui qui est en difficulté, qu'il se prenne en charge. Et dans cette affaire, à partir de l'idée qu'il faudrait se prendre en charge, c'est comme un fardeau, cette charge. De là, on passe facilement de fardeau à culpabilité.

Alors, quelle est la responsabilité du sujet ? Le sujet de droit est un sujet qui peut répondre de ce qu'il a fait. De ce point de vue, le sujet social est un sujet coupable. La faute le vise, il est divisé par la faute, dans le sens où il est responsable de son acte fautif. Et qu'est ce que la responsabilité, sinon que de répondre de son acte. Le paranoïaque, lui, se présente comme un sujet de plein droit. Il se présente pour demander justice ou pour la faire. Il est créateur d'ordre public, inventeur de nouveaux ordres.

D'où la question : est-ce que le sujet social est coupable ou innocent par rapport à la situation difficile dans laquelle il se trouve ? A-t-il à se débrouiller avec la difficulté avec laquelle il est aux prises ? Se reconnaît-il coupable de ce qui lui arrive, même si cet événement peut lui apparaître comme étant extérieur ? Mais le sujet de droit est responsable d'il ne sait pas quoi.

Les enfants, les adolescents, les adultes accueillis dans les institutions sociales et médico-sociales le sont souvent par défaut de structures adaptées en milieu ordinaire. Ce sont donc les exclus, et les professionnels qui les accueillent sont à même d'apprécier la nature des services non rendus qui ont amenés ces personnes à devoir bénéficier de ces accueils.

Dans l'institution médico-éducative, le sujet peut y trouver, malgré toutes ces contraintes que je viens d'énoncer, un espace d'élaboration singulière. Mais quelques repères sont d'emblée nécessaires. Ainsi l'accent peut être mis sur une problématique du manque (défini comme déficit). L'adolescent qui présente des difficultés scolaires pourra les expliquer par son manque de motivation. Un manque de communication sera repéré pour tel autre qui ne parle plus avec ses parents ; la fugue sera imputée à une aspiration à l'indépendance ou à l'ennui du jeune en question. Dès lors, il ne reste plus qu'à répondre par des solutions : mise en place d'un soutien scolaire, rétablir la communication, occuper l'adolescent par des loisirs,... là où un travail serait de repérer quelque chose, de permettre à une demande de se

formuler, c'est du côté des besoins que le travail est axé. Et il se trouve que certains jeunes acceptent les solutions ou les projets des éducateurs, qui sont rarement les leurs. Ce que ces jeunes savent un peu moins, c'est que leur adhésion à valeur de contrat implicite. On a trouvé une solution, maintenant le problème est réglé et tout doit rentrer dans l'ordre. Autrement dit : la solution devrait faire taire le symptôme.

Il se peut d'ailleurs que la solution fasse tenir le jeune quelques temps, que "ça marche", sans trop savoir pourquoi. Savoir ce qu'on fait, ou ce qu'on dit, pourrait être le préalable dans un travail avec l'adolescent, ce qui n'est pas posé comme une nécessité. Même lorsque nous avons affaire avec ces difficultés qui mettent en jeu des passages à l'acte chez le sujet, il est très fréquent de recouvrir le problème avec la notion de crise d'adolescence, dont on suppose qu'elle n'est qu'un passage et qu'il n'y a qu'à attendre que ça se passe. Ce n'est peut être pas tant du côté du défaut d'inscription dans la réalité sociale (famille, école, loisirs, apprentissage...) de ces adolescents qu'il faut aller voir, même s'il est évident que l'expression du malaise de l'adolescent a des effets dans son environnement.

Le malaise des adolescents n'est-il pas à lire autrement ? L'adolescence est l'âge d'une grande variété de réponses possibles à cet impossible qu'est le surgissement d'un réel propre de la puberté. Le réel de la puberté, c'est l'absence d'un savoir sur le sexe, sur ce que faire avec l'autre sexe. Cela amène l'éducateur à prendre acte de la limite de l'efficacité de son discours. Dans le cadre des pratiques éducatives en institution, nous constatons un écart entre le but recherché et ce qui se passe. C'est là que peuvent être interrogées nos pratiques professionnelles.

S'interroger sur son travail, s'orienter dans sa pratique avec une orientation référencée, c'est un pari. C'est tenir compte des dimensions de la parole.

Dans l'institution, le but n'est pas d'expliquer une problématique d'ensemble, mais de s'intéresser au un par un. Il n'y a donc pas de savoir à appliquer dans une institution.

Alors, comment soutenir, devant cet impératif de maîtrise généralisée, un espace de la singularité, c'est-à-dire, être en position d'entendre celui qui parle.

Quelle position pouvons-nous prendre ? C'est prendre ce que nous raconte le sujet au pied de la lettre, non pas pour une éventuelle modification des comportements, mais de nous fier à la logique de ce qui se déroule dans le discours du sujet.

Pour se faire, nous devons nous destituer de nous-mêmes, au profit de l'élaboration du sujet. C'est une position d'humilité qui met entre parenthèse notre moi et nos idéaux que ce moi entraîne. C'est se faire docile à la construction du sujet et ainsi favoriser une élaboration propre au sujet.

Mais attention, il ne faut pas croire que, par la position professionnelle que nous occupons dans l'institution, nous soyons LE partenaire qui conviendra au sujet. C'est une pente qui peut être corrigée par le fait de parler, dans le travail à plusieurs, lors de réunions régulières, chacun à sa place, de moments de rencontre avec le sujet, ce qui peut avoir des effets sur chacun. L'espace de l'institution est une scène où une rencontre est possible et qui entraîne, du côté professionnel, une responsabilité dès que l'on dit oui à un sujet. Ceci implique, non pas une interdisciplinarité, mais une interresponsabilité.

C'est aussi découvrir que tout savoir a priori ne garantit pas un savoir faire avec le sujet. Chacun est confronté à un impossible à dire, qu'il soit psychiatre, psychologue, directeur ou éducateur... et que l'on ne peut se réfugier derrière le savoir supposé de ce psychiatre, psychologue, directeur ou éducateur. S'en rendre compte pousse au travail de chacun dans l'institution. Il ne s'agit pas de faire comme le collègue, mais il s'agit de trouver la bonne façon qui est la sienne. A nous de l'inventer.

Ces partages de moments de rencontre nous font apercevoir que nous ne sommes pas celui qui est choisi comme partenaire privilégié, mais que d'autres le sont à d'autres moments, en d'autres lieux. Par conséquent, il ne s'agit pas de mettre en avant le savoir faire de tel ou tel professionnel, mais d'éclairer, tel l'allumeur de réverbère, l'élaboration même que produit le sujet. Ces rencontres à plusieurs nous tiennent éveillés et nous permettent de prendre la mesure qu'opère chaque sujet.

C'est prendre la mesure du choix des partenaires du sujet au gré des horaires, des moments de la journée, de ce que représente chaque professionnel. De cette façon, chaque professionnel vaut l'autre, en même temps que cela met en évidence le style de chacun et sa manière de faire.

A partir du moment où le professionnel s'offre comme le partenaire de l'initiative du sujet, celui-ci peut alors élaborer une suppléance à ce qui fait son impasse, grâce au fait que cela se multiplie dans l'institution (et non avec un seul). Ces créations, inventions du sujet, comme des adultes, créent une atmosphère dans l'institution, comme un réseau non persécuteur.

Ce réseau favorise les bonnes rencontres, de ne pas céder sur le pari de l'existence de création possible du sujet, là où tout permet de l'oublier si facilement .

Ma fonction politique, comme directeur est par conséquent de rappeler que l'universel, les savoirs universels pour tous, ne régleront pas ce qui fait souffrir chacun accueilli dans notre institution, mais qu'il est essentiel de maintenir ouvert cet espace de la singularité. Notre abri, ce sont les institutions telles qu'elles sont définies par les lois existantes de l'Etat, qui n'ont rien de palpitant, ni d'exaltant. Trouver abri, c'est introduire le paradoxe de lutter pour extraire la particularité de chaque cas, sans chercher à délivrer son prochain en voulant lui appliquer des idéaux.

Rendre sa particularité au sujet c'est le contraire de l'intolérance ou de la ségrégation. Cela ne veut pas pour autant dire que le jeune puisse tyranniser le monde entier au nom de sa particularité, mais que l'élaboration d'une morale effective se juge au cas par cas.

Cela suppose la remise en question de l'idéal de l'institution, parce que l'institution n'est digne et respectable qu'autant qu'elle peut être un endroit où chacun peut trouver un espace pour ce qui est sa particularité.

7 – L'institution : du thérapeutique au lien social

Dans nos institutions, créées pour une remise en ordre selon les critères de la normalisation, le chemin est étroit. Pour qu'une rencontre se produise, laissant au sujet (de l'inconscient) la possibilité d'expérimenter sa singularité, il est nécessaire de faire preuve d'invention.

La psychanalyse nous enseigne l'importance, dans les pratiques, du diagnostic différentiel, c'est-à-dire un repérage précis de la différence névrose-psychose :

- Dans la névrose, le repérage du désir comme insatisfait ou comme impossible, nous permet de pencher en faveur de l'hystérie ou de l'obsession
- Dans la psychose, le traitement du phénomène élémentaire par le sujet, soit sur le mode de l'élaboration délirante, soit sur le mode d'une tentative de coupure avec l'Autre, nous oriente vers une paranoïa ou une schizophrénie. Si des troubles de l'humeur (Cf. le Disorder Statistical Mental) apparaissent, la solution n'est pas à trouver seulement dans l'administration de psychotrope, mais à trouver la solution au cœur de la question qui se pose à l'être.

L'établissement d'un diagnostic différentiel dans la clinique, toujours en mouvement et refusant les cadres trop stricts, n'a pas pour but d'aboutir à une classification de plus qui finirait par jouer contre la particularité du cas. En fait, cette clinique différentielle permet de repérer ce qui fait problème, pour un sujet, de sa position par rapport à l'Autre. Elle guide les pas de celui qui s'offre comme partenaire pour permettre à l'intéressé de résoudre ce problème avec une idée claire et précise de la place qu'il convient d'occuper pour que ce soit possible.

Que nous enseigne la psychose ? En effet la façon dont le psychotique tente de faire barrage à la jouissance de l'Autre est riche d'enseignement.

Le psychotique présente une rigueur extrême et une sensibilité remarquable aux moindres variations de la position de celui qui l'écoute, et par rapport auquel il est peu enclin à supposer le moindre savoir, pour la bonne raison que le sujet s'avance plutôt avec la certitude que l'Autre sait. Le psychotique est rigoureux dans les termes qu'il emploie, et dont la valeur n'est pas nécessairement celle que le sens commun leur accorderait trop vite. S'il est recommandé de ne pas comprendre et de faire préciser l'emploi de certains mots, n'avons-nous pas intérêt à le faire également avec les névrosés ?

L'avantage du psychotique, c'est qu'il nous rappelle immédiatement à l'ordre si vous dérapez. Il nous apprend aussi à tenir notre langue. La place que nous devons occuper dans le transfert nécessite un repérage rigoureux, position de témoin, de partenaire comme témoin, ni trop proche d'un autre lui-même (en miroir), ni trop lointain sous peine de virer à la position de persécuteur.

Tout ceci n'est pas exhaustif pour apprendre auprès des psychotiques, pourvu que nous soyons attentifs, et développer ainsi de bonnes pratiques.

Pour conclure

L'institution n'est pas seulement un lieu thérapeutique, c'est d'abord un lieu social. Et l'expérience clinique met en valeur un paradoxe concernant la psychose. Elle montre que le sujet psychotique trouve une place, d'une façon ou d'une autre, dans la société, et que pourtant, pour lui, le lien social est défectueux. Son mode d'être consiste à être à la fois dans la société et hors du lien social.

Avec le sujet psychotique, il faut lui permettre de faire un travail de construction pour soutenir ensuite une séparation d'avec un Autre dangereux. La fonction des professionnels consiste d'abord à être là où ces sujets les convoquent. On s'offre à être scribe, assistant, acteur. Si le professionnel a des responsabilités envers l'institution, celle-ci doit aussi tenir des engagements vis-à-vis de ceux qu'elle emploie. Il ne s'agit pas qu'elle se contente de poser des règles et un cadre. Sans éthique, tout groupe devient dangereux. Entre les dérives, soit sur le mode "tout analytique" ou soit sur le mode "exclusion de la psychanalyse", une autre voie est possible, celle sur laquelle une institution accepte de se laisser enseigner. Cela suppose que ce soient les sujets qu'elle accueille qui soient supposés savoir. A l'institution de savoir, pour elle, prêter son cadre à cet enseignement. C'est un enseignement du particulier, au cas par cas, mais qui fait lien entre tous les membres de l'institution, où chaque cas que l'institution reçoit lui fait redécouvrir la clinique du sujet.

Comité de vigilance des CMPP et CMP de l'Ouest.

"Une institution n'est pas qu'un plateau technique ou une structure administrative. C'est un ensemble vivant inscrit dans une histoire qui permet à chacun de s'y appuyer. Au-delà des réunions et des synthèses, la dynamique d'une équipe c'est surtout son style. C'est cette façon spécifique de pouvoir travailler à plusieurs ou d'inventer les conditions d'un changement souvent vital pour les patients".

* _ * _ * _ * _ * _ * _ *